

Rapport d'activité 2015, présenté à l'Assemblée plénière du 3 mars 2016

Edition et diffusion du 2^e rapport d'observation

Pendant la première moitié de l'année 2015, l'activité principale de l'OASI a été de terminer la rédaction du 2^e rapport d'observation, de l'éditer et de le diffuser. Juliette Müller, dont le contrat de travail avec l'ADC avait pris fin, a travaillé sur la base d'un mandat de l'OASI pendant quelques semaines. Ensuite des membres du comité ont terminé la rédaction, puis ont procédé à l'impression et à la diffusion. C'est le secrétariat de Solidarité qui a mis ses ressources techniques à disposition pour l'impression.

Une conférence de presse pour présenter le rapport a eu lieu le 21 mai 2015. Des exemplaires du rapport ont été envoyés, sur papier, aux autorités cantonales et aux directeurs des services concernés, aux membres du Grand Conseil, aux autorités des communes de plus de 10'000 habitants et aussi aux personnes qui ont apporté leur témoignage pour l'enquête. Pour le réseau associatif, la diffusion s'est faite par voie électronique – nous disposons d'une liste d'une cinquantaine d'associations actives dans le domaine social, ainsi que 12 services sociaux de communes.

Les autres rapports...

Peu après la parution de notre rapport, la Cour des Comptes a rendu public un important rapport sur la politique publique de réinsertion professionnelle des chômeurs en fin de droits. Nous avons découvert que les conclusions de ce rapport de 200 pages ne contredisait pas nos observations. Le rapport de la Cour des Comptes a fait l'objet d'une présentation publique, le 18 novembre, à l'Université. Le public était nombreux, ce qui montre que le sujet soulève un large intérêt. Des membres de l'Observatoire ont pris la parole lors de la discussion.

Vous vous rappelez que la LIASI, entrée en vigueur en 2012, doit faire l'objet d'une évaluation. Le rapport intermédiaire, publié en juillet 2014, avait retenu toute notre attention. Le rapport final devrait paraître très prochainement. Ces évaluations sont faites par le bureau d'étude privé et indépendant Evaluanda, sur mandat du Département des affaires sociales et de la santé.

Changements d'organisation

A l'occasion de l'assemblée générale qui s'est tenue le 11 juin 2015 le comité a été en partie renouvelé. Nous sommes repartis avec une nouvelle équipe de 6 personnes :

Elisabeth Di Zuzio – Jocelyne Haller – Esther Benitez – Frédérique Perler - Thibaut Lauer – Pierre-Alain Greub.

A cette même assemblée générale, nous avons appris que l'ADC qui avait tant soutenu l'oasi ne pouvait plus nous offrir une adresse et une place de travail dans ses locaux. L'ADC a pourtant continué à nous aider, et nous a hébergé jusqu'à ce qu'une autre solution soit trouvée.

Nous nous trouvions sans domicile, presque sans ressources financières, et sans coordinatrice pour continuer le travail...C'est grâce à nos membres que des solutions ont été trouvées ! C'est la CGAS qui a accepté de nous fournir une adresse et des lieux de réunion, puis un lieu de travail pour les collaborateurs stagiaires. L'OASI est devenu membre de l'Association des Salles de Réunions Ouvrières – l'association qui gère les locaux du 3^e étage du 6 Terreaux du Temple.

Collaboration avec les lieux de formation

A plusieurs reprises il avait été suggéré à l'Observatoire de travailler avec de meilleures garanties scientifiques, en collaborant avec des lieux de formation. C'est ce que nous avons fait, avec la Haute Ecole de Travail Social d'une part, avec l'Université d'autre part.

Marie Leblanc, qui travaille actuellement pour l'oasi, est une stagiaire de 3^e année de la HETS. Elle a été accueillie par le CSP pour 6 mois à plein temps, sous la responsabilité de Frédérique Perler, membre du Comité, qui dispose de la formation de praticien-formateur. Il a été convenu que cette stagiaire consacrerait la moitié de son temps à des tâches relevant de l'OASI. C'est le CSP qui prend en charge l'indemnité de stage.

D'autre part, nous avons pris contact avec le prof. Jean-Michel Bonvin, qui enseigne à l'institut de démographie et de socio-économie. Il s'intéresse à l'évaluation des politiques publiques, il est président de l'Association suisse de politique sociale et fondateur du CESCAP, Centre d'étude des capacités dans les services sociaux et sanitaires. Ces mots peuvent paraître plutôt ésotériques, mais nous avons découverts qu'il recouvraient une approche des politiques sociales qui correspond aux valeurs défendues par l'Observatoire.

Le professeur Bonvin nous a proposé qu'un étudiant préparant son travail de Master en socio-économie puisse travailler dans le cadre de notre Observatoire. C'est ainsi que Julien Repond a rejoint l'oasi – malheureusement il ne peut pas être présent ce soir parce qu'il travaille. Son indemnité de stage est à la charge de l'oasi.

C'est ainsi que depuis le 1^{er} février 2016 l'oasi peut compter sur deux collaborateurs, étudiants en stage de fin d'études, à mi-temps, pour 6 mois. C'est très réjouissant et stimulant !

Autres activités

Pendant la 2e moitié de 2015, la **récolte des fiches** a été assez peu active, par la force des choses. Mais tout de même quelques fiches ont été rédigées, ou au moins préparées par des contacts avec des personnes concernées.

Le **site internet** a été mis à jour régulièrement – on y trouve nos rapports d'observation, naturellement, ainsi que beaucoup de documents sur l'actualité de l'aide sociale et de l'insertion. Pour la défense des chômeurs et des personnes à l'aide sociale, on trouve des liens vers les lois et règlements utiles et de la jurisprudence. C'est Maxime Clivaz qui nous a aidé pour la jurisprudence.

Quand à la **recherche de fonds**, dès que notre projet d'accueil d'un étudiant s'est précisé, nous avons présenté une demande de subvention à la Ville pour pouvoir assumer le versement de son indemnité de stage. La réponse positive vient de nous parvenir, pour un montant de Fr. 4'900.-

Conclusions

L'Observatoire vit une période de mutation – nos prochains rapports se présenteront peut-être assez différemment des deux premiers. Mais le but reste le même : observer et documenter les effets de la LIASi et de la Loi cantonale sur le chômage. L'accent continue à être mis sur les témoignages des personnes concernées.– Pour que nos observations servent à ce que des améliorations effectives soient apportées non seulement dans les lois mais aussi dans les pratiques administratives, nous sommes aussi intéressés par les expériences positives, et pas seulement par les dysfonctionnements. Nous resterons dans l'étude qualitative, mais peut-être que des éléments quantitatifs pourront être introduits grâce à la collaboration de l'université.

En terminant, je voudrais particulièrement remercier

- Juliette Müller, auteure principale du 2^e rapport d'observation
- Gérald Crettenand et Valérie Volanthen, qui se sont retirés du comité en juin 2015, et tous les membres du comité actuel, qui ne ménagent pas leur peine.
- Tous ceux qui nous ont apporté leurs conseils et leur aide – en particulier les collaborateurs de l'ADC pour l'informatique, Claude Reymond pour l'accueil dans les locaux des Terreaux du Temples, Maxime Clivaz pour la jurisprudence dans le site internet
- Les communes qui ont apporté leur soutien financier en 2015, et la Ville de Genève qui nous l'a promis pour 2016.
- Les travailleurs sociaux qui nous ont mis en relation avec des personnes susceptibles d'apporter leur témoignage.
- Les personnes qui nous ont fait confiance et ont accepté de raconter leurs expériences de l'aide sociale et des mesures d'insertion.

Elisabeth Di Zuzio, le 3.3.2016